Proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2021 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 4 275 500 francs, soit:

- 3 125 000 francs destinés à la rénovation du pavillon de la gare routière, sis rue François-Bonivard 5, place Dorcière, sur la parcelle N° 2969 sise en la commune de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal de la Ville de Genève;
- 1 150 500 francs destinés à l'organisation d'un concours de projets et aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre de la place Dorcière élargi aux rues François-Bonivard et Ami-Lévrier, incluant la mise en conformité de la gare routière et la rénovation de la fontaine.

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 3 octobre 2023, dans le rapport PR-1489 A)

RECOMMANDATION (Relative à la DÉLIBÉRATION I)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que l'affectation de l'avant-projet concernant la rénovation de l'édicule permette un changement d'affectation, une flexibilité concernant son affectation.

RECOMMANDATION I (Relative à la DÉLIBÉRATION II)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les cars de grandes lignes et de réseaux de grande distribution, les lignes internationales (FlixBus par exemple) transfrontalières et les lignes saisonnières (stations de ski par exemple) soient déplacées vers des hubs de mobilité (au P47 par exemple).

RECOMMANDATION II (Relative à la DÉLIBÉRATION II)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de trouver une solution raisonnable et adaptée afin de relocaliser les places nécessaires aux caristes et aux excursionnistes locaux dont l'activité nécessite des stationnements adaptés et proches des intérêts touristiques locaux.

RECOMMANDATION III (Relative à la DÉLIBÉRATION II)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de modifier la signalétique afin que les cars ne traversent plus les guartiers, notamment les Pâquis, en leur centre.